

## Communiqué de presse de CHANTIER école, Le réseau des Entreprises Sociales Apprenantes

### La stratégie de lutte contre la pauvreté oubliera-t-elle les Ateliers et Chantiers d'Insertion, maillons indispensables de l'accompagnement vers l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle des plus précaires ?

Le 19 février 2019, dans la perspective du déploiement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté souhaitée par le président de la République, M. Frédéric BIERRY a remis ses travaux concernant la préparation du volet « insertion » de la contractualisation entre l'Etat et les Conseils départementaux.

Dans ce rapport, la contractualisation entre l'Etat et les Départements est présentée comme une « clé de la réussite » en faveur de l'insertion des allocataires du revenu de solidarité active (RSA). CHANTIER école partage éminemment cette vision. Les Départements soutiennent depuis de nombreuses années les structures mettant en œuvre des ateliers et chantiers d'insertion (ACI), représentant ainsi le deuxième financeur public après l'Etat.

**Les entreprises sociales apprenantes, porteuses d'ACI, sont aujourd'hui des actrices essentielles de l'emploi et de l'insertion des plus fragiles.** Comme l'a souligné récemment la DARES, les ACI recrutent les personnes les plus éloignées de l'emploi et les plus précaires (69% des personnes accompagnées sont des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an et 65% des allocataires du revenu de solidarité active) et représentent 51 % des structures conventionnées de l'IAE.



**CHANTIER école tient donc à affirmer que c'est la complémentarité des différences forces d'un territoire - et non leur mise en compétition ou leur mise à l'écart - qui œuvreront communément à la lutte contre la pauvreté. Les entreprises sociales apprenantes, porteuses d'ACI, constituent des maillons solides de la lutte contre la pauvreté par l'emploi. A ce titre, il est donc nécessaire de les considérer comme des partenaires incontournables des politiques sociales des départements et du futur service public de l'insertion. Les oublier, ce serait affaiblir conséquemment la réussite de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.**

Face à cet enjeu majeur concernant la future contractualisation Etat-Départements pour lutter contre la pauvreté et à l'approche d'un futur service public de l'insertion ainsi que d'une réforme de l'IAE, CHANTIER école a demandé à rencontrer les ministres auprès desquelles le rapport a été remis : Madame Muriel PENICAUD (Travail) ; Madame Agnès BUZYN (Solidarités et Santé) ; Madame Jacqueline GOURAULT (Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales).

#### Contacts :

Luis SEMEDO, délégué national  
[l.semedo@chantierecole.org](mailto:l.semedo@chantierecole.org)  
Alexandre WOLFF, délégué national adjoint  
[a.wolff@chantierecole.org](mailto:a.wolff@chantierecole.org)

[www.chantierecole.org](http://www.chantierecole.org)  
01 48 07 52 10

 CHANTIER école – Réseau national  
 CHANTIER école